

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 059733

Optique 48607 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3235 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NEJDI Naima

Date de naissance : 1-1-45

Adresse : Rue ALLAL BEN ABDELLAH 80° du Palais (B)

..... Casablanca

Tél. : 0661156276 Total des frais engagés : 585DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/11/2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection gynéologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/20	CS		500,00	Dr ABDERRAHMANE CHIRURGIE CANCEROGÈNE GYNÉCOLOGIQUE 8, rue Ibnou Yaâd El Ifrani CASABLANCA - (Quartier Racine) Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien Date	Montant de la Facture
Dr. Benhayoune 23/11/2023	85,20
Pharmacie Val d'Anfa Benhayoune Benjelloun Raja Docteur en Pharmacie 194, Bd.d'Anfa - CASA	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'odontogramme.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

صيدلية قال دانفا

Pharmacie Val d'anfa

BENHAYOUNE BENJELLOUN RAJAA

Diplômée de la Faculté
de Pharmacie de Paris

194, Bd d'Anfa - Casablanca

Tél : 05 22 36 43 48



بن حيون بن جلون رجاء
خريجة كلية الصيدلة
باريس

194، شارع أنفا - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 36 43 48

Facture № 0003412

Casablanca, le 23/11/20

Client

QUANTITÉ	DÉSIGNATION	P. U.	TOTAL
1	Catedil 500cp	85,00	

صيـدـلـيـة قال دـانـفـا
Pharmacie Val d'anfa
Benhayoun Benjelloun Raja
Docteur en Pharmacie
194. Bd.d' Anfa - CASA

250 mg

PY: 85DH00
LOT: 13N027 EXP: 10/21

ex[®]

primé

primé

rimés pelliculés

Sous forme de comprimés pelliculés monohydraté

Excipients q.s

FORMES ET PRÉSENTATIONS

• **Catex 250 mg :**

Comprimés pelliculés : étuis de 10 et 20 comprimés

• **Catex 500 mg :**

Comprimés pelliculés : étuis de 10 et 20 comprimés

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Antibiotique de la famille des fluoroquinolones.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoires AFRIC-PHAR

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322 Km 12.400 - Ain Harrouda 28630 Casablanca - Maroc

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Catex est indiqué dans le traitement des infections provoquées par des micro-organismes sensibles à la Ciprofloxacine.

En ambulatoire

- Traitement de l'urétrite gonococcique chez l'homme,
- Infections urinaires basses et hautes compliquées (y compris prostatites) ou non compliquées,
- Infections intestinales,
- Traitement de relais des infections ostéoarticulaires,
- Suppurations bronchiques, notamment quand un bacille Gram- est suspecté (à l'exception des infections pneumococciques) :
 - chez le sujet à risque (éthylique et tabagique chronique, sujet de plus de 65 ans, immunodéprimé),
 - chez le bronchitique chronique lors de poussées itératives,
 - chez le patient atteint de mucoviscidose.
- Traitement des infections ORL : sinusites chroniques, poussées de surinfection des otites chroniques et des cavités d'évidement, préparations préopératoires d'otites chroniques ostéitiques ou cholestéatomateuses, traitement de relais des otites malignes externes.

En secteur hospitalier

Dans les infections sévères à bactéries Gram- et à staphylocoques sensibles dans les manifestations :

- Respiratoires,
- ORL,
- Rénales et urogénitales, y compris prostataques, pelviennes et gynécologiques,
- Osseuses et articulaires,
- Intestinales et hépatobiliaires,
- Cutanées.

CONTRE - INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à la Ciprofloxacine ou à un produit de la famille des quinolones.
- Antécédents de tendinopathie avec une fluoroquinolone.
- Chez l'enfant jusqu'à la fin de la période de croissance.
- Chez la femme enceinte ou allaitante.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISES EN GARDE

- Eviter l'exposition au soleil et aux rayonnements ultraviolets pendant le traitement en raison du risque de photosensibilisation.
- Les tendinites, rarement observées, peuvent parfois conduire à une rupture touchant plus particulièrement le tendon d'Achille, pour laquelle la corticothérapie au long cours semble être un facteur favorisant. L'apparition de signes de tendinite demande donc un arrêt du traitement.

Docteur AFIFI Adnane .

Doctorat d'Etat de la Faculté de Médecine d'Angers.

Ancien Praticien Hospitalier des Hopitaux R.S de Nantes.

CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE

GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE DU

SEIN

8 Rue Ibn Yalaa El Ifrani . Quartier Racine. Casablanca

Tél : 0522 364 354. Tél et Fax : 0522 364 355

Email : cabinet.afifi@gmail.com

Casablanca

Dr Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8, rue Ibnou Yaala El Ifrani
CASABLANCA . (Quartier Racine)
Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355

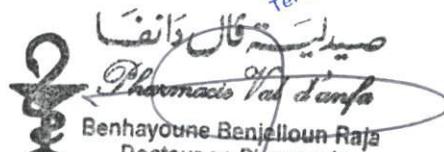
Mme NEJDI Naima

8500

CATEX 250



Dr Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8, rue Ibnou Yaala El Ifrani
CASABLANCA . (Quartier Racine)
Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355



Benhayoune Benjelloun Raja
Docteur en Pharmacie
194, Bd.d'Anfa - CASA

Docteur AFIFI Adnane

Doctorat d'Etat de la Faculté de Médecine d'Angers.

Ancien Praticien Hospitalier des Hopitaux R.S de Nantes.

CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE

GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE DU SEIN

8 Rue Ibn Yalaa El Ifrani . Quartier Racine. Casablanca

Tél :0522 364 354. Tél et Fax :0522 364 355

Email : cabinet.afifi@gmail.com

20/11/2020

Mme NEJDI Naima

NOTE D'HONORAIRE

Actes	Montant
Consultation	500,00
Total :	500,00

Arrêtée la présente note d'honorai re à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS

*Dr Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8, rue Ibnou Yala El Ifrani
CASABLANCA . (Quartier Racine)
Tel : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355*